



**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(DISCOURS DU MAIRE)
AU 31 OCTOBRE 2007**

REVENUS				
	2006 (12 mois)	2007 (10 mois)	2007 (12 mois)	Budget 2007
Taxes	561 298 \$	577 193 \$	577 193 \$	561 326 \$
Paievements tenant lieu de taxes	24 466	24 527	24 527	24 528
Autres revenus de sources locales	101 053	63 844	85 396	71 855
Transferts	152 378	130 087	165 257	151 001
TOTAL DES REVENUS	839 195 \$	795 651 \$	852 373 \$	808 710 \$
DÉPENSES				
	2006 (12 mois)	2007 (10 mois)	2007 (12 mois)	Budget 2007
Administration générale	218 837 \$	174 699 \$	213 386 \$	227 229 \$
Sécurité publique (incluant S.Q.)	88 332	80 312	85 929	85 853
Transport (voirie et enlèvement de la neige)	207 499	152 847	207 760	287 975
Hygiène du milieu - Santé	71 913	78 143	78 637	79 459
Santé et Bien-Être	925	1 341	1 461	1 591
Urbanisme et mise en valeur du territoire	46 748	39 394	42 847	47 447
Loisirs et culture	90 101	97 417	106 222	132 823
Frais de financement	6 352	5 267	5 297	5 736
Sous-total des dépenses	730 707 \$	629 420 \$	741 539 \$	868 113 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement de la dette à long terme	21 187 \$	25 392 \$	25 392 \$	26 178 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement **	31 859	75 643	95 143	41 500
TOTAL DES DÉPENSES	783 753 \$	730 455 \$	862 074 \$	935 791 \$
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	55 442 \$	65 196 \$	(9 701) \$	(127 081) \$
AFFECTATIONS				
Surplus accumulé affecté	123 718 \$	127 081 \$	127 081 \$	127 081 \$
Surplus accumulé	179 160 \$	192 277 \$	117 380 \$	- \$
** ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
SOURCE DE FINANCEMENT				
	2006 (12 mois)	2007 (10 mois)	2007 (12 mois)	Budget 2007
Transferts à l'état d'activités d'investissement	31 859 \$	75 643 \$	95 143 \$	41 500 \$
Surplus accumulé non affecté				
Total - Source de financement	31 859 \$	75 643 \$	95 143 \$	41 500 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2006 (12 mois)	2007 (10 mois)	2007 (12 mois)	Budget 2007
Administration générale	5 583 \$	8 267 \$	9 767 \$	8 000 \$
Sécurité publique	16 533	6 922	24 922	25 000
Transport	3 201	53 446	53 446	8 500
Santé et Bien-Être				
Urbanisme et mise en valeur du territoire				
Loisir et culture	6 542	7 008	7 008	
Total - dépenses investissement	31 859 \$	75 643 \$	95 143 \$	41 500 \$
Excédent (déficit) des activités d'investissement	- \$	- \$	- \$	- \$
LISTE DES CONTRATS - Article 955 du Code municipal				
Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25000\$		Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ avec un total de plus de 25000\$		
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	61 871 \$	2626-3350 Québec inc.		27 736 \$
		MRC d'Antoine-Labelle		45 393 \$
		R.I.R.H.L.		59 054 \$
TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2007				
TRAITEMENT DES ÉLUS	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DE DÉPENSES		TOTAL
Maire	5 161 \$	2 580 \$		7 741 \$
Conseillers (6)	10 322	5 161		15 483
Total pour le traitement des élus	15 483 \$	7 741 \$		23 224 \$

Mot du maire : Il y a t-il une relance économique chez nous?

Réalisations de l'administration municipale pour l'année 2007.

Nous constatons tous que plusieurs commerces de notre village sont fermés depuis plusieurs années. Leur réouverture n'est pas assurée pour autant dans un avenir rapproché. L'exode de nos jeunes et la fermeture de notre école n'aident en rien la vente de nos bâtiments au centre de notre village. Cela a pour effet que notre village n'a pas la vie facile et n'y trouve pas sa place actuellement sur les enjeux sociaux économiques à court terme.

Les riverains supportent depuis plusieurs années le fardeau de nos taxes foncières. Le village étant en partie en décroissance économique, il serait déconcertant de voir une relance économique des riverains sans connaître une relance économique de notre village. Le conseil municipal est conscient de ces enjeux socio-économiques et les élus municipaux travaillent afin d'assurer que la municipalité de Lac-du-Cerf puisse connaître une nouvelle revitalisation économique qui viendrait aider à la relance de la vie sociale et économique de notre village de demain.

Qu'avons-nous réalisé depuis le début de l'année 2007?

Administration

La fibre optique est actuellement en service à l'Hôtel de Ville et à la bibliothèque municipale. En ce qui a trait au village branché, en temps et lieux nous vous informerons des développements à ce sujet. Soyez assurés qu'un comité formé par les maires de la MRC d'Antoine-Labelle travaille ardemment à offrir un service «haute-vitesse» à la population.

Merci aux élus municipaux pour leur dynamisme et leur travail. Merci à l'inspecteur municipal, à l'inspecteur en bâtiment et environnement, à la directrice générale et à la secrétaire-trésorière adjointe pour l'excellence de leur travail.

Sécurité incendie

Le conseil municipal est présentement à étudier le dossier du service des incendies et du service de la voirie qui, actuellement, se partagent un seul garage pour les deux. Nous regardons la possibilité de construire un garage municipal, de transformer le garage municipal actuel en caserne incendie et d'acquérir un camion d'incendie.

Merci à notre conseiller monsieur Larry Boismenu pour son dévouement au suivi du dossier de la sécurité civile et merci à l'équipe d'intervention du service des incendies.

Félicitations à Messieurs Hugo Bondu, Stéphane Gagnon et Maurice Marier pour l'obtention de leur diplôme au poste de pompier 1.

Voirie

Cette année nous avons reçu des subventions pour l'entretien de notre réseau routier. Ces subventions ont été utilisées pour effectuer des travaux de reconstruction et de revêtement sur une section du chemin Léonard et sur une section du chemin Lac-à-Dick en plus de plusieurs autres réparations sur l'ensemble de nos chemins.

La municipalité de Lac-du-Cerf offre le service de transport adapté pour personnes handicapées, sur son territoire, depuis le mois de mai 2007.

Hygiène du milieu

La municipalité continuera à supporter les initiatives de l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf relativement à la gestion du quai public, du site de lavage des embarcations et du contrôle de la barrière du quai municipal.

Prenant en considération les craintes formulées par l'Association concernant nos plans d'eau et les élus municipaux étant conscients que nos plans d'eau sont notre plus grande richesse, une étude au niveau du drainage des eaux sera réalisée au cours de l'année 2008.

Urbanisme

Au cours de l'année 2008, le maire et les conseillers inviteront la population sur les **nouveaux enjeux socio-économiques en cours**.

Suite à la nouvelle revitalisation économique que connaît la municipalité actuellement, le conseil municipal et la direction ont presque doublé le nombre de soirées de travail en 2007. Plusieurs autres défis sont à l'horizon pour la prochaine année.

Nous prévoyons certains changements aux règlements d'urbanisme de notre municipalité afin de relancer l'économie sur notre territoire.

Suite à de nouveaux développements en bordure du chemin du Cerf et d'autres développements qui se réaliseront sous peu, la municipalité de Lac-du-Cerf connaîtra un nouvel essor économique.

Loisirs et culture

Le parc de la Biche : Propriété de l'Évêché de Mont-Laurier

Vers la fin de l'année 2006, l'Évêché avait déjà prévu la vente de plusieurs terrains de ce territoire et elle prévoyait aussi la mise en vente de plusieurs autres lotissements. Ces terrains n'ayant pas été utilisés conformément par le passé à l'acte de vente du gouvernement (Ministère des Ressources naturelles) de 1940, il y avait donc des contraintes légales de propriété dans ce dossier et la municipalité de Lac-du-Cerf détenait un bail de 10 ans pour l'usage de ce parc qui prenait fin en 2010. Suite à ces informations, le conseil municipal a déposé officiellement une demande pour l'acquisition de ce parc dans son état actuel à l'Évêché et au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Le Conseil municipal a su démontrer que ce parc représente actuellement et pour le futur un de nos plus beaux joyaux de plein air. Le Conseil municipal a bien défini les enjeux pour ce futur parc qui est reconnu par la population de la MRC d'Antoine Labelle et ailleurs comme étant l'un des plus beaux sites de la MRC d'Antoine Labelle.

En mai 2007, une entente a pris place avec l'Évêché, le Ministère des Ressources naturelles et la municipalité. À ce jour, les deux tiers du territoire à partir de la pointe incluant les plages, la piste d'hébertisme ont été remis au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune par l'Évêché. Ce parc sera transféré à la MRC d'Antoine Labelle comme territoire TPI. Une attente finale fera de ce territoire un parc qui sera entretenu par votre municipalité. À noter que des fonds monétaires des territoires TPI seront utilisés pour l'aménagement de ce nouveau parc public de la Biche.

Bravo à la ténacité de votre conseil à revendiquer ses droits afin que ces terrains du parc de la Biche ne soient pas vendus en lots séparément et merci au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi qu'à l'Évêché pour ce succès qui fera de ce parc un joyau pour notre municipalité.

Qu'est-il advenu des structures qui ont été construites au sentier écologique Le Petit Castor, au parc Le petit Égaré et au parc du Mont-Limoges?

Au cours de l'année 2007, votre conseil a trouvé un terrain d'entente finale pour le transfert de ces infrastructures qui avaient été construites par la corporation Plein Air Lac-du-Cerf. La municipalité continuera à entretenir ces infrastructures dans le futur. Merci à toutes les personnes qui ont travaillé, de près ou de loin à la mise en place de ces équipements .

Nous remercions les employés des parcs qui ont réparé et repeinturé la patinoire, le centre civique, le centre communautaire et les infrastructures des terrains de jeux. Nous sommes très fiers de la qualité de leurs travaux.

Nous continuerons d'encourager Carrefour Bois-Chantant afin qu'il présente de nouveaux concerts pour l'année 2008 dans le cadre du Festival classique des Hautes-Laurentides.

Le comité de la bibliothèque municipale continuera à présenter des contes animés et nous tenons à remercier les membres pour leur dynamisme et pour l'excellent service donné à nos jeunes. Saviez-vous que le rapport sur les activités de nos bibliothèques du Québec démontre que notre bibliothèque est l'une des premières sur la qualité de ces services et du nombre de personnes qui la fréquente par rapport aux autres municipalités ayant la même population que la nôtre? Bravo!

Merci à monsieur Robert Scantland pour l'entretien des pistes de raquettes, de randonnées pédestres et de ski de fond du parc de la Biche durant la saison hivernale.

Merci à messieurs Michel Raïche et Yvon Pelchat (bénévole) pour l'entretien de la patinoire .

Merci au Club des Loisirs de Lac-du-Cerf pour leur excellent travail de divertissement de cet été.

En terminant, des remerciements vont à tous les organismes de la municipalité de Lac-du-Cerf qui apportent à nos citoyennes et nos citoyens une meilleure qualité de vie.

Donné à Lac du Cerf, ce 12^e jour du mois de novembre de l'an deux mille sept.

Denis Simard, maire